

Le Foyer Socio-éducatif (FSE)

du collège Ennemond Richard,
en concertation avec les professeurs du collège,

vous propose un

SERVICE DE COLIS FOURNITURES DE RENTRÉE

2026-2027

Pour vous éviter une corvée fastidieuse, avoir du matériel de qualité, vous permettre de partir en vacances l'esprit libre et vous aider à maîtriser votre budget rentrée, nous organisons un achat groupé de fournitures scolaires.

La liste de fournitures ci-jointe à ce bon de commande indique tout ce qui est pris en charge dans le colis.

BON DE COMMANDE (écrire en MAJUSCULES)

Nom du responsable légal :

Prénom du responsable légal :

Téléphone :

Mail :

Nom figurant sur le chèque :

Les colis achetés sont pour les élèves suivants :

-
-
-

Date : Signature :

DÉSIGNATION	Prix à l'unité (TTC)	Quantité	PRIX TOTAL (TTC)
 Colis 6 ^e SEGPA	53 €		
 Colis 6 ^e	81 €		
 Colis 5 ^e SEGPA	52 €		
 Colis 5 ^e	86 €		
 Colis 4 ^e SEGPA	57 €		
 Colis 4 ^e	71 €		
 Colis 3 ^e SEGPA	52 €		
 Colis 3 ^e	72 €		
 CALCULATRICE CASIO FX92 COLLEGE	18 €		
 CAHIER DE LATIN MONTAN	1,60 €		

MONTANT À PAYER

MODALITÉS :

- ✓ Pour profiter du colis, une adhésion au Foyer Socio-éducatif (FSE) de 4€ est obligatoire (incluse dans le prix du colis).
- ✓ Cette adhésion permet à l'élève d'accéder à la salle d'activité du foyer pour l'année 2026/2027. L'élève s'engage, pour cela, à respecter le règlement d'utilisation de la salle d'activités du foyer (ci-dessous).
- ✓ Cette salle est ouverte pendant les temps de midi et on y trouve des jeux de société, un baby-foot, une table de ping pong, ...

RÈGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE D'ACTIVITÉS DU FSE :

- Cette salle destinée à l'accueil et aux loisirs des élèves sera ouverte durant le temps de midi dans la mesure des possibilités. Les élèves souhaitant s'y rendre doivent auparavant en connaître les règles de fonctionnement et s'engager à les respecter.
- La salle ne pourra être ouverte qu'en présence d'un adulte.
- Les élèves seront associés au fonctionnement de la salle. Une assemblée générale aura lieu au cours de l'année. C'est au cours de cette AG que seront élus des représentants du conseil d'administration du FSE (6 élèves, 6 membres de l'équipe éducative et 6 parents) où seront prises les grandes décisions (nouveau matériel, montant de l'adhésion ...)
- Chacun doit s'engager à respecter ses camarades, en particulier en permettant à plusieurs activités de se dérouler en même temps dans de bonnes conditions.
- Chacun doit s'engager à respecter le matériel mis à disposition.
- Le règlement du collège s'applique évidemment dans la salle d'activités. (Ex : pas de téléphone portable !)
- Un élève qui ne respecterait pas ces règles pourra être exclu temporairement ou définitivement de la salle d'activités.

POUR COMMANDER, C'EST SIMPLE !

- 1 Je remplis le bon de commande ci-contre.
- 2 Je joins le règlement par chèque à l'ordre du « FSE ENNEMOND RICHARD ».
- 3 J'envoie le tout à l'adresse ci-contre ou le dépose dans la boîte aux lettres du Collège avant le 24/06/2026.
- 4 Je récupère le pack commandé au collège le 31/08/2026 entre 16 h et 19 h.



ENVOYEZ À CETTE ADRESSE :

Collège Ennemond Richard
Pack collégien – FSE
11 T Bd Ennemond Richard
42406 SAINT-CHAMOND Cedex



ATTENTION !

Toute commande remise après le 24/06/2026 ne sera pas prise en compte.



Tout pack non récupéré le 31/08/2026 avant 19 h sera perdu et le règlement encaissé.

Pour tous renseignements complémentaires ou questions : fse.e.richard@gmail.com